

ZEGERS'INFOS

Ducasse 2013
31 août - 1er et 2 septembre





Dates à retenir

- Mardi 13 Août : Don du sang
- Vendredi 16 Août : Fête du Centre
- Jeudi 29 Août : Réunion du Club des Aînés
- Samedi 31 Août : Repas spectacle à la salle polyvalente (ducasse)
- Dimanche 1 septembre : Messe de ducasse à 10 h 30, animations toute la journée
- Lundi 2 septembre : Repas dansant avec Olivier
- Mardi 3 septembre : Rentrée des classes
- Mercredi 4 septembre : Repas de ducasse du club des Aînés
- Dimanche 8 septembre : Ball-trap organisé par la société de chasse St Hubert
- Le 14 et 15 septembre : Journées du patrimoine
- Jeudi 26 Septembre : Réunion du Club des Aînés
- Dimanche 6 octobre : Fête du haricot et 1er duathlon
- Dimanche 13 octobre : Brocante couverte à la salle polyvalente organisée par ZOE
- Samedi 26 Octobre : Concours de belote à 14 h - soirée dansante 21 h 30 organisés par l'amicale des sapeurs pompiers à la salle polyvalente
- Jeudi 31 Octobre : Réunion du Club des Aînés
- Vendredi 8 Novembre : Défilé de la Saint Martin
- Lundi 11 Novembre : Commémoration de l'armistice de 1918
- Dimanche 17 Novembre : Remise des médailles du travail
- Jeudi 28 Novembre : Réunion du Club des Aînés
- Dimanche 8 Décembre : Marché de Noël à la salle polyvalente
- Jeudi 19 Décembre : Goûter de Noël du Club des Aînés

Etat Civil

Naissances :

- Anaïs COSTENOBLE de Hervé COSTENOBLE et Edwige LACONTE
- Mya FATOU de Michel FATOU et Sonia FAES
- Antoine DENQUIN de Emmanuel DENQUIN et Corinne DARNAUX
- Layana DAMBRY de Rudy DAMBRY et Rebecca BUTEZ
- Jeanne DELAUTRE de Bertrand DELAUTRE et Géraldine RAULT

Mariages :

- Julien CARY et Karine FLORAIN
- Sébastien FACHE et Lucie DAUCHY
- David BASSE et Corinne DEWAELE

Décès :

- Jean SALOME
- Laure WALSPECK



Le mot du Maire

Pour cette période estivale, la flèche de l'église s'est parée d'un échafaudage assez impressionnant tant au niveau de l'aspect que du coût (environ 40 000 €).

Un état des lieux plus précis de la flèche a pu être fait. Comme sur tout ancien bâtiment, il y a toujours des surprises supplémentaires ! En effet, il s'avère que de nombreuses ardoises sont défectueuses, de plus les supports bois (appelés voliges) où elles sont fixées, sont très avancés. Le conseil municipal a donc pris la décision de remettre à neuf l'ensemble de la flèche. A cela il faut ajouter la remise en état du coq et de son socle, et la mise aux normes du paratonnerre.

Pour cette première tranche, nous recevons une subvention du conseil général équivalent à 40 % du montant des travaux soit un peu plus de 82 000 €.

Quant à la réfection de la charpente initialement prévue cette année, elle peut se faire de l'intérieur sans échafaudage et sera donc reportée à l'année prochaine en même temps que le vitrail. A ce propos, vous trouverez dans cette édition un dépliant présentant le projet de réfection du vitrail avec la collaboration de la Fondation du patrimoine et faisant appel à la générosité publique. Par avance, je remercie les personnes qui participeront financièrement à ce chantier.

La rentrée approche, tout comme les festivités de ducasse. La municipalité et le comité des fêtes vous invitent à participer à ces moments de détente, de rencontres et d'échange.

Enfin, je vous donne rendez-vous le 6 octobre pour notre 3ème Fête du Haricot dont vous trouverez le programme dans ce numéro.

Béatrice RYCKEBUSCH





Relevé des décisions du conseil municipal du 7 mai 2013

Projet de fusion des communautés de communes de Flandre, de l'Yser, de la Colme et du canton de Bergues

L'arrêté préfectoral du 10 septembre 2012 portant un projet de périmètre d'une future Communauté de Communes issue de la fusion des Communautés de communes de la Colme, du canton de Bergues, de Flandre (sans Ghyvelde) et de l'Yser a été soumis à l'avis des conseils municipaux et des organes délibérants des structures de coopération intercommunale concernés en 2012.

A l'issue de la réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) du 05 avril 2013, Monsieur le Préfet propose de retenir le projet de fusion des 4 Communautés de Communes précédemment citées. Le nouvel EPCI ainsi créé exercerait les compétences qui font l'objet d'un consensus c'est-à-dire les compétences obligatoires telles que l'aménagement du territoire et le développement économique, les compétences optionnelles telles que la voirie. La compétence liée aux ordures ménagères serait transférée au nouvel EPCI. Pour maintenir les conditions tarifaires actuelles, une gestion par différents prestataires par secteur serait retenue.

Une harmonisation sera recherchée pour les autres compétences optionnelles ou facultatives exercées par les 4 communautés de communes actuelles.

Par ailleurs, l'intégration fiscale progressive sur plusieurs années permettra de limiter l'impact fiscal de la fusion à la fois, en direction des entreprises et des ménages.

Le Conseil municipal émet donc un avis favorable sur le projet de fusion des 4 communautés communes dans les conditions décrites ci-dessus.

Révision des tarifs du centre aéré d'été

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les tarifs du centre aéré (tarif inchangé depuis 2011).

	QF<400	400<QF> 600	600<QF>800	800<QF>1000	QF>1000
centre de loisirs été	18€/enfant/ semaine	19€/enfant/ semaine	20€/enfant/ semaine	21€/enfant/ semaine	22€ /enfant/ semaine

Tarif pour les extérieurs : Centre de loisirs été : 38 € / enfant / semaine

Rénovation du plateau multisports : demande de subventions au Conseil Général et à la Ligue du Football Amateur

Des travaux de remise en état du plateau multisports ont été programmés pour 2013.

Les membres du conseil décident à l'unanimité de solliciter une subvention dans le cadre du fonds départemental spécifique pour les équipements sportifs (FDSES) du Conseil Général du Nord et de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Ligue du Football Amateur, qui peut intervenir dans le cadre du financement d'installations sportives dédiées à la pratique du football. Car cet équipement est également utilisé par le club de football de la commune.

Rénovation de l'église de Zegerscappel

La fondation du Patrimoine, grâce à sa reconnaissance d'utilité publique, peut recevoir des dons de particuliers ou d'entreprises affectés à un projet, ceux-ci donnant lieu à des déductions fiscales. C'est ainsi que, par l'intermédiaire de la Fondation, une commune peut faire appel à la générosité publique. La souscription peut porter sur la totalité ou sur une partie du projet.

Un abondement financé par la Fondation du Patrimoine est possible, si la souscription rassemble l'équivalent de 5 % du montant de l'opération. Cet éventuel abondement et la mise en place de la souscription font l'objet de deux conventions spécifiques signées entre la Fondation du Patrimoine et la commune.

Le montant de l'opération de rénovation de l'église est 244 291.61 € répartis sur deux exercices budgétaires en deux tranches

Total tranche 1 : 190 489.97 € TTC sur l'exercice budgétaire 2013.

Total tranche 2 : 53 801.64 € TTC sur l'exercice budgétaire 2014.

Le conseil décide à l'unanimité de monter une opération de souscription sous l'égide de la Fondation du Patrimoine Nord Pas-de-Calais, et de porter cette souscription sur la deuxième tranche de rénovation de l'église.

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire

Dans le cadre du dossier de rénovation de l'église de Zegerscappel, les membres du conseil décident de solliciter auprès de M. JP Deccol, une subvention au titre de la réserve parlementaire sur la TRANCHE 2 de ces travaux.

Subvention classe de découverte

M. TAORMINA, Directeur de l'école Dominique DONCRE a organisé une classe de découverte au mois de juin, avec pour programme la visite du château de Chantilly et de Paris. Sollicité, le conseil décide d'octroyer une aide de 20 € par enfant, soit 460 €.

Convention relative à la disponibilité d'un Sapeur Pompier Volontaire pendant son temps de travail.

Un agent communal a réussi les tests de recrutement. pour devenir Sapeur Pompier Volontaire. Il sera affecté à la caserne de Wormhout et ne pourra bénéficier de disponibilité opérationnelle, son lieu de travail étant trop éloigné de sa caserne.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'accorder un crédit de 5 jours de formation annuel à cet agent et demande l'application du principe de subrogation.

Relevé des décisions du conseil municipal du 26 juin 2013
--

Révision du tarif de la cantine scolaire

Après en avoir délibéré, les membres du conseil décident de réviser le tarif de la cantine scolaire de la manière suivante

Repas pour les zegerscappelais : 2.60 €

Repas pour les non zegerscappelais : 3.10 €

Ces nouveaux tarifs s'appliqueront dès le 1^{er} septembre 2013.

Révision du tarif de la garderie

Les membres du conseil révisent également le tarif (inchangé depuis 2011) pour la garderie périscolaire. A partir du 1^{er} septembre 2013, les tarifs suivants s'appliqueront :

QF<400	400<QF> 600	600<QF>800	800<QF>1000	QF>1000
1,30	1,35	1,40	1,45	1,50

Répartition des sièges et lieu du siège du futur EPCI issu de la fusion de la Communauté de Communes du canton de Bergues, de la Communauté de Communes de la Colme, de la Communauté de Communes de Flandre (sauf Ghyvelde) et de la Communauté de Communes de l'Yser

L'arrêté préfectoral du 30 mai 2013 a créé une nouvelle communauté de communes issue de la fusion de la communauté de communes du canton de Bergues, de la communauté de communes de la Colme, de la communauté de communes de Flandre (sauf Ghyvelde) et de la communauté de communes de l'Yser.

Le conseil municipal de Zegerscappel : donne son accord sur la répartition des sièges de cette nouvelle communauté de communes ; le futur conseil serait composé de 71 membres. Il approuve également le siège de la nouvelle communauté de communes au siège actuel de la communauté de communes du canton de Bergues situé à Bergues.

Formation guide villageois

Dans le cadre des opérations du label « Village Patrimoine », la commune doit disposer de guides villageois bénévoles, et ils doivent impérativement suivre les formations pour obtenir la qualification de guide villageois. 3 personnes sont intéressées par cette formation. Les membres du conseil acceptent de prendre en charge les frais de restauration liés à ces journées de formation.

Encadrants centre de loisirs été 2013

Vu du nombre d'inscriptions au centre de loisirs de cet été, il est nécessaire de recruter 7 animateurs. Les membres du conseil donnent leur accord pour l'embauche de ces animateurs.

Rénovation de l'église

Un diagnostic plus précis de l'état de la couverture ardoises de la flèche a pu être réalisé grâce à la pose de l'échafaudage. Il en ressort 2 possibilités :

1 - Pour faire un travail correct et pérenne de révision, il faut remplacer 2800 ardoises (certaines sont clouées aux clous acier) soit un coût supplémentaire par rapport au devis de base de 20 046 € HT (les voliges sont conservées).

2 - Pour faire une réfection complète de la couverture (ardoises et voligeage) de la flèche, le coût supplémentaire par rapport au devis de base s'élève à 44 215.20 € HT.

Or, les travaux prévus dans l'option reprise de la charpente de la tour d'un montant de 35 632 € HT peuvent se faire sans échafaudage et être effectués sur un autre exercice budgétaire.

Le conseil opte pour une réfection complète de la flèche et reporte les travaux de charpente à l'an prochain.

Travaux

EGLISE

Réfection de la flèche



ECOLE

Comme chaque été, une salle de classe a été repeinte



JEUX

Les jeux installés près de la cantine ont beaucoup de succès





Du côté de nos commerçants ...



Les Commerçants et Sympathisants du ZENITH vous souhaitent une bonne rentrée

La vie locale

Les Pass Culturel » ont été gagnés par :
François MORE chez BECUE BOISSON
Donat ARNOUITS à la boucherie TALLEU
Sébastien NOREEL au MONOCLE
Edith NYBELEN à la Mercerie DEVULDER
Céline MENEBOO au Salon LAURENCE
Joël POUMAER AU Salon NATH'IF
Marie Noëlle TAILLY chez Marie Pierre

Le 8 Août a eu lieu la remise des récompenses de «NOS GEANTS DE FLANDRES SONT EN FETE » à l'office de tourisme de WORMHOUT.

6 gagnants sur Zegerscappel

Labaye Maxime - Missian Yvette - Pihen Jocelyne - Byache Marie Christiane - Vasseur Stephanie - Colpaert Genevieve

Notre CONSEIL D ADMINISTRATION aura lieu le 24 Septembre à HERZEELE.

OPERATION « FETE DE FIN D'ANNEE »

DU 15 au 31 Décembre grande quinzaine commerciale « LE ZENITH EN FETE »

De nombreux lots et bons d'achats à gagner chez les commerçants du ZENITH

Salon LAURENCE
(03 28 68 92 93)

Les 24 et 31 décembre un maquillage sur RDV
(Exceptionnellement ouvert les lundi 23 et 30 décembre)

Salon NATH'IF
(03 28 22 15 50)

vous propose un maquillage + un brushing sur RDV le 31 décembre

Boucherie TALLEU

Congés annuels du 23 septembre au 06 octobre 2013 inclus

Chez MARIE PIERRE

Congés annuels du 09 septembre au 22 septembre inclus

SARL CAPPELAERE

**PORTES OUVERTES
CHAUFFAGE**

le 5 et 6 octobre 2013
SARL CAPPELAERE
7 route de berguass
59143 LEDERZEELE
03/28/68/90/05

100€ OFFERT
SUR VOTRE PROGRAMME
CHAUFFAGE

**FAITES
BAISSER VOTRE
FACTURE DE
CHAUFFAGE !
Devis gratuit**

- Poêles à bois
- Pompes à chaleur
- Solaire
- Condensation

De Dietrich
Le Confort Durable®

BAR

LE MONOCLE

CAFÉ

Zegerscappel

Horaires d'été (Café)

Lundi
14h30 - 19h30
Mardi - Jeudi et Vendredi
9h00 - 13h00
Après midi à partir de 15h00
Samedi et Dimanche
9h30 - 13h00
Après midi à partir de 16h30

Horaires d'été (Friterie)

Vendredi
18h45 - 21h00
Samedi
18h45 - 21h30
Dimanche
18h30 - 21h00

*Dimanche de ducasse
Friterie
à partir de 11h30*



FRITERIE



NOUVEAU

Hamburger au chèvre
Croque Monsieur Faluche

Pour des raisons de santé nous avons dû modifier nos horaires,
Dès le mois de septembre
tout devrait rentrer dans l'ordre
D'avance merci de votre compréhension

BECUE BOISSONS
3 rue d'Ypres
59470 ZEGERSCAPPEL
(03 28 68 92 30)

FOIRE AUX VINS NOVEMBRE 2013

Le 21 : journée dégustation du Beaujolais nouveau

Les 22/23/24/25 novembre : Dégustation et foire aux vins (Bordeaux, Bourgogne, Languedoc, Loire, Alsace,....).

DEGUSTATION WHISKIES ET RHUMS les 13 et 14 DECEMBRE 2013

Exceptionnellement ouvert les lundi 23 et 30 Décembre.

Congés annuels du 19 au 26 août 2013

Zégerscappel Ducasse 2013

Samedi 31 Aout



Spectacle des années 60.70 et 80

Dimanche 1 septembre

11h30 : Concert apéritif
avec l'harmonie municipale
de Wormhout

16h: Le Romain Michel
Street Chaud

17h : Les Flash Girls



Lundi 2 septembre

12h : repas dansant animé par Olivier

Organisation conjointe de la soirée du 1er: Comité des fêtes, Association des Aînés, ZOE (parents d'élèves), L'Amicale des sapeurs pompiers.

Tarif 14 € adulte, moins de 12 ans : 7 € comprenant :

Repas (carbonnade flamande ou jambon + fromage et dessert), spectacle et soirée dansante animée par Michou et MOS Sonorisation

RENSEIGNEMENTS- RESERVATIONS- OBLIGATOIRES dès le 12 août
en mairie, Tel 03.28.68.93.09 . Attention places limitées

Venez nombreux ! Soirée familiale !



Le comité des fêtes

31 août – 1 et 2 septembre 2013 : ducasse de Zegerscappel.

Le comité des fêtes de Zegerscappel et la municipalité ont préparé minutieusement depuis plusieurs mois la programmation de ce temps fort de la vie du village que constitue la ducasse annuelle, espérant ainsi offrir des animations de qualité, pour tous les goûts et tous les âges.

Samedi 31 août :

- Dès **19 h** : Repas spectacle : « **Les années nostalgie** »
Revivez tous les succès des années 60,70 et 80 avec **Patrice Amate**, animateur TV de l'émission « **FA SI LA Chanter** » sur **France 3 qui aujourd'hui chante dans tous les pays du monde**. **Spectacle tout en couleurs entouré de ses quatre danseuses.**
· Suivi d'une soirée dansante animée par Sun Night

*Tarifs : 14 € adulte hors boissons (repas : carbonade flamande ou jambon – fromage - dessert)-spectacle-soirée), 7 € pour les moins de 12 ans. Renseignements-inscriptions mairie de Zegerscappel à partir du 12 août : **attention nombre de places limité !***

La soirée est organisée conjointement par le club des aînés, l'amicale des sapeurs pompiers et ZOE (parents d'élèves) avec le soutien du comité des fêtes, et la participation financière de la commune.

Dimanche 1 septembre :

- **10 h** : dépôt de gerbe à la stèle commémorative, rue du 5 septembre 44
- **10 h 30** messe de ducasse
- **11 h 30** : **concert-apéritif** Sur la place avec l'harmonie municipale de Wormhout
- **15 h 30 - 16 h 30** : **LE ROMAIN MICHEL STREET CHAUD** près de la mairie

Sur un terrain plutôt vague, une demi caravane à moitié en panne. Trois personnages semblent occuper les lieux :

Ricardo, Michel et Romano, qui, si subtils soient-ils tentent d'égayer leur quotidien.

Raconteurs, bricoleurs, manipulateurs, cascadeurs, menteurs, rêveurs...

Spectacle tout public alliant théâtre, cirque et musique. Le quotidien de trois frères et faux frères dont la devise pourrait être « pourquoi faire simple et efficace quand on peut faire inutile et compliqué ».

Des manipulations en tous genres, deux guitares, un accordéon, des équilibres et déséquilibre, le tout mijoté avec un soupçon de fantaisie et d'absurdité.

- **17 h** Le groupe **des flash girls** défilera dans le village

Spectacles entièrement gratuits. Toute la journée buvette et restauration rapide

Lundi 2 septembre :

- **9 h 30** départ à la Maison des associations des marcheurs pour une dizaine de kilomètres
- **12 h** apéritif-repas et après-midi dansant animés par Olivier. salle polyvalente (Potjvlesch-frites, fromage, dessert : 14 €).
Guinguettes et autres chansons indémodables enchanteront jeunes et moins jeunes.
Un bon après-midi en perspective.

Pendant toute la ducasse (du 31 au 3 septembre), manèges présents sur la place.
Adjoint aux fêtes, Chantal Comyn .

FÊTE DU HARICOT

3^{ème}



Après les succès des fêtes du haricot de 2009 et de 2011, le comité des fêtes est en plein préparatif pour cette troisième édition qui aura lieu

le 6 octobre 2013

Programme

Toute la journée animation sur la place, les rues du village, la salle polyvalente :

. Marché gourmand du terroir : producteurs locaux de fruits, légumes, charcuterie, fromages, épices, produits cuisinés... associant agriculture traditionnelle et agriculture biologique.

. Espace Activités agricoles traditionnelles autour du flageolet (battage à l'ancienne et au fléau, presse, mise sur perche, triage, ...) avec les producteurs locaux actifs et retraités.

Vente de haricots

D'autres spécificités agricoles :

Exposition organisée par la bibliothèque , peintre

Exposants métiers : rempaillage de chaises – cordage - pyrograveur – jeux flamands - mosaïques

Démonstrations de chiens de bergers

Une rue sera dédiée aux animations et expositions autour **des différents moyens de transports, un des deux thèmes majeurs de l'édition 2013** :

Les vélos anciens

Des vieux tracteurs Fergusson/ Farmal et bétailière

«Les vieilles carettes »

Des camions

Des vieux solex, des motos

Aéromodélisme

Promenade en Calèche



NOUVEAU :

9 h 30 : Départ du 1er CROSS Duathlon (Course à pied et en VTT) au terrain de foot de Zegerscappel animé par les Pet'bontjes

10 h 30 : Inauguration de la fête par les élus avec l'harmonie municipale de Wormhout - Lâcher de pigeons par Le Messager de l'Yser.

12 h : Arrivée et mise à l'honneur de nos athlètes face à la mairie

Restauration (cassoulet) et buvette dans la salle polyvalente avec le groupe LPCA (Les Pas Comme les Autres)

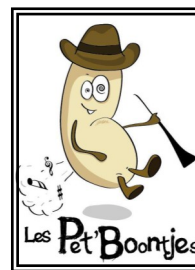
Dès 14 h : Animation de rue avec : les Pet'bontjes

Les tambours de la côte d'OPALE et les Gigottos automatés de Steenvoorde



15 h : La municipalité remettra à notre Géant : Klakke Van Zes Cappel le Fléau (outil pour le battage du haricot). Il sera accompagné de Zannequin , géant de Rexpoede

17 h Concert de clôture avec le groupe des « Corsaires Dunkerquois »



A la bibliothèque Municipale

De 11 h à 11 h 30 « Ah ! La bonne soupe ! » Histoire de légumes avec la participation de la médiathèque du Nord- public enfants de 3 à 10 ans

De 14 h 30 à 16 h 30: Portes Ouvertes - Expo « le haricot dans tous ses états

Accès gratuit à la fête !

Organisation :

Comité des fêtes de Zegerscappel, association Loi 1901

Participation des associations du village (l'ASZ, ZOE, JUJITSU, Omnisport.....) et des enfants du centre aéré

Partenariat : Etat (subvention parlementaire) , Mairie de Zegerscappel, ligue de la fédération du Triathlon



ATTENTION: Durant la course , entre 9h et 13h, la circulation sera perturbée . Prenez vos dispositions et Merci de votre compréhension

Pour le comité des fêtes: C.Comyn

Le vendredi 8 novembre 2013

Fête de la ST Martin



17 h : Spectacle « La plume et le loup » par la compagnie HI-BOUDCHOU pour enfants de 3 et 12 ans aura lieu à la salle polyvalente.

Un voyage fantastique en musique et en chansons dans l'univers des contes qui emmènent les petits spectateurs dans un univers où l'étrange côtoie la poésie, la douceur et la bonne humeur.

18 h 00 : Distribution de Volaeren et de friandises pour les enfants possédant une lanterne



Du côté de la bibliothèque

A la bibliothèque

Ça bouge du côté de la bibliothèque

Nous avons le plaisir d'accueillir à partir de cet été une nouvelle bénévole, Sylvie Merchez et d'autres personnes sont attendues.

Nous participons à la fête du haricot le dimanche 6 octobre, le marmiton surprise s'invite à la bibliothèque, contes et jeux pour les enfants de 3 à 10 ans de 11h à 11h30 : inscription obligatoire aux heures d'ouverture de la bibliothèque le mercredi 2 octobre et le jeudi 3 octobre.

Puis pas le temps de souffler, le Petit Marcel arrive à la bibliothèque aux vacances de Toussaint, animation pour les 6-10 ans.

Suivi par la traditionnelle animation de Noël

Petits rappels utiles :

Juillet et août, la bibliothèque est ouverte le mercredi de 10 à 11h30

A partir du 4 septembre, la bibliothèque retrouve ses horaires habituels :

-mercredi de 14 à 16h

-jeudi de 18 à 19h

-samedi de 10 à 11h30

Quelques nouveautés

L'épingle de Fanny de J Wouters

On vivait l'époque de Dominique Savio

Et mes secrets aussi de Line Renaud

Inferno de Dan Brown

Hôtel Vendôme de Danielle Steel

Des nouveaux romans pour ados

N'hésitez pas à consulter le site de la commune de Zégerscappel ,rubrique bibliothèque .

Au plaisir de vous rencontrer
Téraise, Sylvie et Hélène





Ça s'est passé à zegerscappel ...



16 juin 2013
brocante



6 juillet 2013
Une petite centaine de personnes ont participé au spectacle humoristique sur la vie de tous les jours en lien avec les évangiles.
Organisé par l'Abbé Attemaere dans le cadre de la nuit des églises.

du 15 juillet au 16 août 2013 A.L.S.H. (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)
les enfants profitent de leurs vacances :
camping - Bellewaerde - base de loisirs de Rieulay ...





Au Club des Aînés

Du côté des associations

Après un printemps inexistant dû au froid et à la pluie, nous venons de vivre un superbe mois de juillet, bien chaud et même trop chaud pour certains..

Voici des informations et des dates à retenir :

Jeudi 29 août : après-midi au Club

Mercredi 4 septembre : C'est notre repas de ducasse, que ceux qui ne seraient pas encore inscrits, veuillez nous contacter avant le 15 août ; participation 16 €, et 35 € pour les non adhérents que nous serons heureux d'accueillir. Ouverture de portes à 12h

Jeudi 26 septembre : après-midi au Club

Jeudi 31 octobre : après-midi au Club

Jeudi 28 novembre : après-midi au Club

Jeudi 19 décembre : goûter de Noël

Jeudi 9 janvier 2014 : échange des vœux et partage de la galette des rois, ce jour là, nous souhaitons recevoir la cotisation annuelle de 20 €, et espérons aussi pouvoir accueillir de nouveaux adhérents

Jeudi 30 janvier 2014 : assemblée générale.

LES CLUBS VOISINS NOUS INVITENT

Le vendredi 23 août, avec le secteur de Dunkerque de Génération mouvement, sortie à Arras pour voir « Les carrosses », visite guidée puis repas dansant coût 50€

Le vendredi 23 août, une autre proposition avec le club d'Esquelbecq, Mr Jonckère président nous propose un voyage au «Louvres-Lens » puis « les carrosses » à Arras, repas à Arras 45 €

Le mercredi 21 septembre, le Club de West Cappel nous propose une sortie au Musée « Louvres-Lens » au prix de 20 €, la restauration et les boissons restant à la charge de chacun.

Le vendredi 24 septembre les Aînés Ruraux de Wormhout nous invitent à leur repas dansant à l'Hofland, au prix de 33 €, à nous régler avant le 5 septembre.

Le samedi 12 octobre A Saint Pierrebrouck Concours de Belote et de Manille chez FLO

Le samedi 26 octobre à Crochte, Concours de Cartes à la cochonnaille

Si vous êtes intéressés par des sorties en autobus, téléphonez-nous pour que l'on s'informe s'il reste des places.

Myriam Platiau
Secrétaire



ZOE

A l'heure où s'écrivent ces lignes, l'été bat son plein. Que l'on soit ou non en vacances, profitons de ces moments de détente avec nos enfants pour nous ressourcer avant la rentrée.

Il est cependant déjà temps de songer à nos actions qui débuteront dès le samedi 31 août, avec la participation de l'association au repas de ducasse. En effet, le Comité des Fêtes nous fait à nouveau confiance pour le service du repas de ducasse, événement fort pour la commune. Nous avons besoin d'une douzaine de bénévoles, merci de vous rapprocher de l'équipe de ZOE si vous souhaitez apporter votre aide précieuse. (Sylvie Warembourg, secrétaire, Franck Richard, trésorier ou Axelle Nieto, présidente)

J'en profite ici pour remercier tous les bénévoles qui toute l'année viennent avec leur bonne humeur aider à une ou toutes nos actions. Je rappelle que tous les bénéfices dégagés par nos actions servent à l'épanouissement de nos enfants à l'école: sorties scolaires, achat de matériel, de livres, d'abonnements, participation aux projets pédagogiques des enseignants.

L'assemblée générale de l' Association aura lieu courant septembre, nous aurons l'occasion de présenter nos opérations à venir et partagerons le verre de l'amitié.

Merci de votre soutien et bonnes vacances à tous.

Pour l'association, la présidente
Axelle Nieto



MAM

Un lieu de vie accueillant et chaleureux pour vos enfants

La Maison des Kindjes est une maison d'assistantes maternelles, elle regroupe des assistantes maternelles agréées, professionnelles de la petite enfance, qui forme une équipe dynamique et créative.

Nous proposons un mode d'accueil différent, qui permet la prise en compte de chaque enfant dans son individualité tout en lui offrant les avantages d'une mini collectivité :

- Un lieu d'accueil uniquement dévoué au bien être et au développement de l'enfant : salle de jeux, chambre, coin lecture
- Une adaptation aux besoins et aux rythmes de chaque enfant
- Socialisation plus facile, une excellente préparation pour l'entrée à l'école
- Au travers des activités d'éveil proposées, chaque enfant pourra développer son apprentissage de l'autonomie et développer sa créativité



La Maison des Kindjes propose une capacité d'accueil étendue et modulable : amplitude horaire, accueil pour une courte durée ou période prolongée, accueil des enfants en périscolaire et pendant les vacances, accueil en urgence.

Cette année, pas de fermeture pendant les vacances d'été.

Comme pour une assistante maternelle classique, la garde de votre enfant à la Maison des Kindjes ouvre droit au complément du libre choix du mode de garde de la CAF;

N'hésitez pas à venir nous rencontrer

« Merci pour vos dons de jouets »

Gym et Détente

Le 24 juin dernier, salle polyvalente a eu lieu l'assemblée générale du club.

Une cinquantaine d'adhérents étaient présents. Mme Comyn et M Devulder représentaient la municipalité de Zegerscappel, M Vaesken celle d'Esquelbecq.

La présidente, Mme Vandebuscche fait le bilan de la saison 2012/2013.

L'effectif du club a atteint 450 adhérents et a doublé en 2 ans. Cela est dû à la formule multi-activités et au « phénomène zumba ».

Cette saison écoulée a apporté de nombreuses difficultés pour le club. Une quarantaine d'heures de cours a failli ne pas être assurée.

Les causes en sont diverses : intempéries, maladies, blessures, stages des animateurs.

Grâce à la réactivité des membres du bureau pour trouver des remplaçants, les cours ont néanmoins été assurés.

Chaque activité (voir planning ci-contre) est passée en revue. Toutes sont reconduites en septembre hormis la zumba et le yoga salle de la chenaie à Esquelbecq.

L'activité « Détente pour tous » reste au programme mais en novembre si le nombre d'adhérents est insuffisant, elle sera supprimée. Venez voir et essayer, vous ne serez pas déçus. On y travaille l'équilibre, la mémoire, la dextérité.

Les municipalités des 2 communes sont remerciées pour leur collaboration, leur soutien au club, leur subvention, l'attribution et le chauffage des salles.

Les bénévoles sans lesquels aucune association n'est viable sont remerciés à leur tour et applaudis par le public.

Mmes Bève et Gaborit ont gagné une adhésion gratuite pour septembre.

Le bureau est ré-élu à l'unanimité et la réunion se termine par le pot de l'amitié.

Marie-Claude VANDENBUSSCHE
Présidente



A l'ombre des saules à Clairmarais

En juillet et en août, le club propose une marche (comme chaque lundi) mais cette fois à la journée. Forêt de Clairmarais, visite du marais du Rommelaere avec croisière en bateau, pique nique à l'ombre ont été très appréciés par une quinzaine de marcheurs.

Rendez-vous le 12 août, pour une sortie pédestre à la journée : découverte de la dune Marchand et marche jusque Bray Dunes.

L'activité marche le lundi existe depuis 4 ans. Une trentaine de marcheurs réguliers de toute horizon y participe mais il est quand même à déplorer que les marcheurs Zégercappelais se comptent sur les doigts d'une seule main.



ADULTES & ADOS REPRISE LE 8/09

ENFANTS REPRISE LE 8/09

SAISON 2013 - 2014

LUNDI:

MARCHE de 9h30 à 11h30 (voir calendrier)

GYM DYNAMIQUE de 19h à 20h salle polyvalente

MARDI

STRETCHING 9h30 à 10h30 salle polyvalente

Etirements assouplissements

DETENTE POUR TOUS 10h30 à 11h30 salle polyvalente

Entretien de l'équilibre, la mémoire, la mobilité.

(Activité maintenue jusqu'en novembre selon le nombre d'adhérents)

PILATES RELAXATION 15h à 16h salle polyvalente (NOUVEAU)

Coordination respiration et mouvements

DJEMBE 19h15 à 20h15 salle polyvalente

MERCREDI

PILATES RELAXATION 19h à 20h salle des loisirs

ZUMBA ados (sous réserve) 17h30 à 18h30 salle polyvalente

ZUMBA 19h20 à 20h20 avec Marion salle polyvalente

Chorégraphie sur musique latino américaine

Pré-inscription le 4 septembre salle des associations Zégers

de 18h à 20h ; *priorité aux adhérents inscrits en 2012.*

JEUDI

YOGA 9h30 à 10h30 salle des loisirs ...Zen-attitude

AEROBIC 19h15 à 20h15 salle polyvalente

Endurance cardio musculaire ; chorégraphie

VENDREDI

GYM DOUCE de 9h20 à 10h20 salle de la chênaie ESQUELBECCQ

COTISATION : 50 € Multi-activités

INSCRIPTIONS: 15 mn avant la séance (sauf ZUMBA)

Prévoir certificat médical+3 enveloppes timbrées avec adresse

MARDI:

DJEMBE 17h45 à 18h30 : débutants salle polyvalente

18h30 à 19h15 : initiés, travail des rythmes, prêt de djembé

MERCREDI

BABY GYM

groupe 1 : 3 à 4ans , 10h à 11h

groupe 2 : 4 à 6 ans 11h à 12h

éveil musculaire ludique, motricité, salle des loisirs

GYM AUX AGES

groupe 3 : 6 à 9 ans, 13h30 à 15h

groupe 4 : 9 à 13 ans, 15h à 16h30

Souplesse, équilibre, sauts, enchaînements, etc

COTISATION : 45 € Multi-activités

Prévoir certificat médical+3 enveloppes timbrées avec adresse

Pour info :

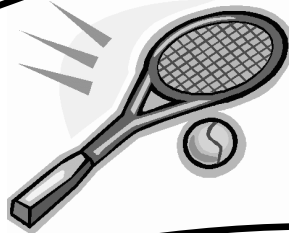
« LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PLUS ACCEPTES »

IPNS

Section Tennis

OUVERT TOUTE L'ANNEE

Cotisation de 13 € pour l'année



Adressez-vous chez :

Edith DEVULDER

22 Grand Place

59470 ZEGERSCAPPEL

Tél : 03.28.68.92.85

Section Tennis de table

Salle des Loisirs

Adultes le vendredi de 18 h 30 à 20 h

Enfants le mercredi de 14 h à 16 h 30

Cotisation annuelle :

25 € pour les enfants

30 € pour les adultes



Reprise le mercredi 11 septembre

Responsable :

François VERHAEGHE

03.28.20.46.55



USY

Union Sportive de l'Yser



Le nouveau club de foot a vu le jour durant le mois de Juin.
Il est le fruit de la fusion entre les trois clubs : Zegers – Bollezeele – Rubrouck.

Bureau

Président : BARON Emmanuel
Président d'honneur : VERMERSCH Pierre – BECUE Patrick
Vice-président : CANOEN Olivier - LACONTE Hubert
Trésorier : DELEPOUVE Xavier
Trésorier Adjoint : MONTEYNE Jérôme - DEVULDER Dominique
Secrétaire : LACONTE Patricia
Secrétaire Adjoint : DELANNAY Aurélien - GOSSEY Cédric

Pour s'inscrire

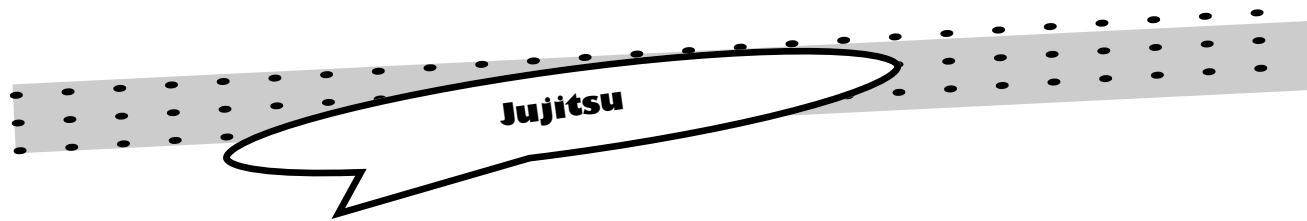
- Une photocopie du livret de famille pour les mineurs
- Une photocopie de la carte d'identité pour les 18 ans et Séniors
- Une photo d'identité récente
- La cotisation annuelle
- L'imprimé de demande de licence dûment rempli

Contacts

BARON Emmanuel	06.30.51.82.47
PENEL Bruno	06.76.67.92.48
CANOEN Olivier	06.18.12.55.15

Catégorie		Entraînement	Educateurs	Prix des licences
U6 - U7 - U8 - U9	2005 - 2006 - 2007 - 2008	Mardi 18 h à 19 h 30 à Bollezeele Mercredi 15 h à 16 h 30 à Zegers	Fred Carette 06.50.01.93.46 Jacques Devulder 06.31.10.60.96	15 €
U11	2003 - 2004	Mardi 18 h 30 à 20 h à Bollezeele Mercredi 15 h à 16 h 30 à Zegers	David Verryser 06.98.27.55.05 Patrick Lievin 03.28.68.95.97 06.66.23.25.32 Alain Denis 06.87.42.69.47	20 €
U13	2001 - 2002	Mardi 18 h 30 à 20 h à Zegers Mercredi 16 h 30 à 18 h à Bollezeele	Bruno Penel 03.28.68.94.04 06.76.67.92.48	25 €
U15	1999 - 2000	Mardi 18 h 30 à 20 h à Zegers Mercredi 17 h 30 à 19 h à Bollezeele	Aurélien Delannay 03.28.22.52.77 06.28.41.24.15 Serge Debuyser 06.50.10.31.61	25 €
U17	1997 - 1998	Mercredi 18 h - 19 h 30 à Zegers ou vendredi 19 h - 20 h 30 à Zegers	Dany Vichery 06.49.46.44.73	25 €
U19 Seniors	1995 - 1996 nés avant 1995	Mercredi 19 h - 20 h 30 Vendredi 19 h - 20 h 30	Salim Madi 06.74.20.14.94 Mickaël Carre 06.13.23.32.22	U19 = 25 € Seniors = 45 €

Entraînement Gardien : Manu Everaert



**BIENTÔT LA RENTRÉE PENSEZ AUX ACTIVITEES
SPORTIVES DE VOTRE VILLAGE**



**Vous recherchez une pratique
sportive traditionnelle
à but non compétitif
vous êtes les bienvenus**

COURS ADULTES

Mardi de 20h à 21h

jeudi de 19h30 à 21h00

COURS ENFANTS (6 à 13 ans)

mardi de 19h00 à 20h

jeudi de 18h30 à 19h30

**La méthode « Wa-
Jutsu »**

**est une pratique
traditionnelle
authentique
sans compétition**

Les katas (la tradition).

Le travail sur la respiration.

**La self défense :
travail à main nue
ou avec armes.**

Possibilité de s'inscrire à n'importe quel moment de l'année.

Deux séances d'essais offertes

Inscription et reprise des cours le mardi 10 septembre 2013

Blondez Christophe : 0328689509 ou 0665027486

ou Lieven Mickael: 0664440038

Mail: wajutsu-zegers@orange.fr



côté Jardin ...

Septembre : « Froid de Sainte Nadège (le 18) annonce pour bientôt la neige, et si l'hirondelle voit la saint Michel (le 29), l'hiver ne vient qu'à la Noël »

La fleur de saison : l'Aster

Au potager : apprécier sans limites vos tomates, potirons, aubergines sources vitaminées pour votre organisme.
semmer navets, épinards et dernières laitues avant l'hiver.
diviser les souches de thym et d'oseille.
semmer radis roses.
semmer la mâche.

les besoins en eau des cultures diminuent : espacer les arrosages.

Au jardin d'ornement : récupérer les semences de vos plantes favorites et constituer une collection qui serviront l'an prochain.
il est encore temps de semer pensées et œillets à repiquer en octobre.
semmer aussi pieds d'alouette, ancolies, bleuets,...

terminer vos bouturages de géraniums, rosiers, hortensias.

L'astuce BIO : Noter sur un plan, ou mieux sur un cahier que vous tiendrez à jour d'année en année la disposition de vos cultures et plantations. Vous pourrez ainsi pratiquer une rotation de vos cultures, idéalement tous les 4 ans.

Octobre : « A la Saint Denis (le 09) ramasse tes fruits, et à la Saint Luc (le 18) ne sème plus, ou sème dru ».

La fleur de saison : le calendula ou souci

Au potager : les fraîcheurs matinales nous révèlent que le temps se refroidi. Récolter haricots, carottes
betteraves, courges avant que ceux-ci ne subissent les aléas du froid et de l'humidité.
semmer les derniers choux, épinards, laitues d'hiver.
planter les têtes d'ail rose.
rentrer les fruits : pommes, poires,...

Au jardin d'ornement : nettoyer vos massifs en supprimant les tiges et fleurs fanées et éliminer les mauvaises herbes.
procéder à la division de vos bulbes et plantes vivaces.
planter les bulbes d'hiver : crocus, tulipes, jacinthes,...

L'astuce BIO : jardiner sur des buttes : cela consiste à former de longs monticules de terre arable, arrondis sur le dessus, l'objectif étant de mettre en place un écosystème qui une fois installé ne demande plus ou presque d'interventions sur le sol.

Novembre : « A la Saint Ernest (le 07) abat les pommes qui te restent et à la Saint André (le 30), la nuit l'emporte sur le jour qui suit » .

La fleur de saison : la chrysanthème

Au potager : apporter fumier et compost, et commencer à bêcher .
terminer les plantations d'ail, épinards,..
planter arbustes et fruitiers.
récolter les derniers légumes encore au jardin.

Au jardin d'ornement : rentrer vos bulbes de dahlias, glaïeuls , bégonias,...qui craignent les gelées.
nettoyer vos massifs.

L'astuce BIO : amendement organique de qualité et gratuit le fumier est composé de déjections animales et de paille de litières. Le fumier de vache a un rôle essentiel dans l'amélioration de la structure des sols.

Le fumier de cheval plus lent à composter est très efficace dans l'amélioration des sols argileux. Le fumier de porc a un effet alcalisant sur les sols.

Décembre : « Lorsque Saint Eloi (le 01) a bien froid, quatre mois dure le grand froid » .

La fleur de saison : l'épiphyllum

Au potager : terminer le nettoyage du jardin.
continuer l'apport de fumier et le bêchage.
s'il reste des légumes, couvrir les de pailles ou de feuilles.

Au jardin d'ornement : planter vos derniers bulbes de narcisses, jonquilles et tulipes.
apporter compost au pieds de vos rosiers et autres arbustes à fleurs.
protéger vos plantes de massifs par un paillage.

L'astuce BIO : entourons les arums et autres plantes sensibles au froid (que nous devons protéger) de cendres de cheminée ou de barbecue : les limaces et autres rampants ne peuvent se déplacer ainsi autour

QUELQUES IDEES POUR JARDINER BIO

RAPPEL : continuer à récupérer de l'eau de pluie pour arroser vos plantes d'intérieur.
le jus de citron est un bon répulsif contre les fourmis.
préparer votre compost qui sera toujours utile.

Les feuilles de rhubarbe si elles sont toxiques pour l'homme, possèdent d'excellentes propriétés insecticides.

Le purin de rhubarbe n'a pas d'action fertilisante. Il est utilisé comme traitement insecticide contre les pucerons noirs et la teigne du poireau. Il a une action répulsive contre les limaces.

Préparation : mettre 1,5 kg de feuilles de rhubarbe dans 10 litres d'eau bouillante. Laisser infuser 24 heures, puis filtrer finement. Conserver en bouteilles ou bidons non métalliques. Stocker à l'abri de la lumière et de la chaleur. Le purin de rhubarbe se conserve plusieurs mois.

Utilisation : traitement insecticide à pulvériser non dilué sur les plantes à traiter telles que rosiers, arbres fruitiers, arbustes à fleurs, fleurs vivaces et plantes potagères envahies par les pucerons ou les poireaux contaminés par la teigne.

Action répulsive contre les limaces : à diluer dans 5 volumes d'eau et arroser le pourtour des plantes attaquées.

Bonne fin d'année 2013. Profitons des productions de nos jardins et continuons à être des artisans du produire «BIO».

Jean-Luc Vanpéperstraete



La Flandre verdoyante et fleurie



Le samedi 1^{er} juin 2013, l'association la Flandre verdoyante et fleurie a organisé son voyage d'études annuel à destination de la Baie de Somme. Ce fut d'abord l'embarquement au Crotoy dans le train de la baie à destination de St Valery sur Somme. Tous les participants ont eu l'occasion de retrouver la bonne vieille locomotive avec son panache de fumée blanche à travers la campagne menant à la mer.

après la halte pour le repas de midi, servi au restaurant « Au comptoir de la Baie », le groupe a pris la direction des « Jardins de Valloires ». Ces jardins botaniques s'étendent sur une superficie de 8 ha sur les terres de l'ancienne Abbaye cistercienne de Valloires et sont labellisés Jardins remarquables. Ils se partagent en cinq espaces : un jardin régulier à la française, un jardin des îles à l'anglaise, un jardin des cinq sens, un jardin de marais et un jardin de l'évolution.

L'ensemble de ces jardins thématiques nous permettent d'enrichir et diversifier nos connaissances du monde végétal. Comme pour le groupe qui fût émerveillé par la beauté et la richesse de ces lieux, ils peuvent être pour tous un but de sortie proche de chez nous et le moyen de nous ressourcer au milieu de la nature si belle et diversifiée .

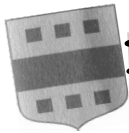
L'association quant à elle continue son action pour embellir notre région. Au village, comme pour l'ensembles des adhérents nous pouvons constater les efforts de fleurissement. De nouveaux parterres ont été agrémentés avec l'apport de plantes et fleurs vivaces offertes par l'association en début d'année.

Fidèle à son souci d'être partie intégrante de notre Flandre , l'Association vous invite à réserver la date du DIMANCHE 13 OCTOBRE 2013 pour sa fête qui se déroulera Salle de la Briqueterie route de Steenvoorde à Wormhout. Nous espérons que vous nous ferez l'honneur d'un passage.

Plus d'informations seront communiquées par voie d'affiches et de presse.

A tous, bonne rentrée et une fin d'année bien fleurie.

Jean-Luc Vanpéperstraete



Flamand et traditions

Flamand et traditions

Nous voici bientôt arrivé au terme de l'année qui est consacrée en grande partie dans notre milieu agricole aux récoltes de tous genres. En lien direct avec la fête du haricot qui animera notre village le 6 octobre prochain revisitons ensemble cette culture traditionnelle qui était l'un des fleurons de notre village :

« le flageolet de Flandre ». Le semis de cette plante s'effectue en terre meuble et propre entre le 10 et le 20 mai , confirmé par de anciens dictons qui nous disent : «Sème les à la Saint Gengoult le 11 mai, on t'en donnera beaucoup, sème les à la Saint Didier le 23 mai , tu en auras un millier ». Sa levée doit s'effectuer au maximum en 10 jours est demande une bonne chaleur d'au moins 18° .

Le flageolet met de 100 à 120 jours pour arriver à maturité , en fonction de l'ensoleillement.



germination du haricot

stade 2 feuilles

vers la maturité

avant la cueillette

La récolte n'a pas changé. Effectuée de fin août à début septembre le matin tôt pour que le grain soit le plus frais possible et ferme, elle demande beaucoup de main d'œuvre. Les plants sont arrachés à la racine et mis en paquets pour être rentrés le soir dans un hangar très aéré où on les laissés sécher. Plus souvent le séchage était effectué sur des perches où on entassait les paquets. L'opération finale était de battre la récolte. Aujourd'hui plus aucun entrepreneur ne propose ce service, et souvent le récoltant effectue lui-même l'opération à l'aide d'un petit batteur.



La phase finale est le triage. C'est l'étape la plus longue et la plus demandeuse en main d'œuvre .

Le tri manuel permet ainsi d'enlever les grains cassés, noirs et dégénérés qui sont impropres à la vente.

L'étape dure pratiquement tout l'hiver et occupe les familles des producteurs. Il est impossible d'employer un salarié pour ce travail, le maigre bénéfice lié à la vente des haricots serait nul.

Malheureusement, plus aucun cultivateur du village n'exploite cette culture. Seule trace de cette légende qu'était le flageolet des Flandres de Zegerscappel, l'usine de transformation « TIMO » qui continue la fabrication d'un succulent cassoulet.

RECETTES

Elles sont multiples avec ce légume qui peut accompagner de nombreux plats tels qu'une échine de porc, un gigot d'agneau à raison d'environ 80g par personne.

La bonne façon de cuire des flageolets de Flandre ou haricots blancs :

Choisir des haricots d'indication d'origine protégée. Comme ci-dessus de 60 à 80g par personne les placer dans un saladier et les recouvrir largement d'eau froide. Laisser au minimum une nuit gonfler, ils vont doubler de volumes. Le lendemain égoutter et placer dans une grande casserole, recouvrir d'eau fraîche et les chauffer à feu vif ¼ d'heure. Egoutter à nouveau. Peler un gros oignon blanc, deux carottes, et trois gousses d'ail, couper en fines lamelles l'oignon et les carottes. Verser dans une casserole 3 c à s d'huile d'olive et faire revenir vivement les rondelles de carottes et d'oignons, les gousses d'ail, ajouter une feuille de laurier et du thym. Quand les oignons sont translucides ajouter les haricots et couvrir d'eau froide. Monter le feu jusqu'à ébullition douce, et maintenir pendant 50mn en veillant à ce qu'il y ait toujours suffisamment d'eau. Saler en fin de cuisson pour éviter de les durcir.

Avant de servir les haricots bien égouttés, on peut ajouter une cuillère à soupe de crème fraîche et des peluches de persil. Bonne dégustation.



spreuken en spreek worden proverbes et dictons

GEEN KUNSTEN OVERWEGEN
MEN BESLAT GEEN PEERDEN AL LOPEN
STILLE WATER, DIPE GROND
IEDER POTJE VIND ZYN DEKSEL
VANGT VEUGELS MAER GEEN MENSCHEN

aucun savoir superflu
on ne ferre pas un cheval en courant .
eau calme, grand fond.
chaque pot trouve son couvercle.
attrape des oiseaux, mais pas les gens.

Signification des noms Flamands

ACHTERNOEN	: après-midi
BEYAERT	: teinte brune d'un cheval
BRUYNOOGHE	: aux yeux bruns
CAPELE	: chapelle
DEMERSSEMAN	: le marchand
DEMEULENAERE	: le meunier
DESMIDT	: le forgeron
DESMIS	: la forge
MESDAGH	: fête religieuse
NONCLE	: oncle
RIFELAERE	: qui use, une lime
STERCKEMAN	: homme robuste

Toet een naerste keer . Bedankt. (A la prochaine. Merci.)

Jean-Luc Vanpéperstraete

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT OMER DE ZEGERSCAPPEL



Remarquable Hallekerke (Eglise-halle)



L'église Saint-Omer de Zegerscappel, entourée de son cimetière se trouve au cœur du village. Ces dimensions imposantes la rendent très présente au sein de la commune. Les premières traces d'un édifice à cet emplacement dateraient du IXème et Xème siècle.

C'est une église à deux nefs parallèles : l'édifice comprend une nef principale, deux transepts et le chœur. En façade Nord, la deuxième nef est présente dans le prolongement du transept Nord. La croisée des transepts est surplombée par une tour carrée massive, elle-même recouverte d'une toiture à quatre pans.

Pillée et incendiée en 1583 lors de la « Révolte des Gueux », elle fut reconstruite à partir de 1614, date inscrite sur le pignon, et fut terminée en 1633. Les nefs sont élargies et leur intérieur éclairé par des fenêtres ogivales.

C'est également à cette époque que les deux pignons de la façade occidentale sont transformés, réalisés à courbe contre courbe, qui donne à cet édifice son caractère original en Flandres.

Outre son aspect remarquable de par son architecture, le patrimoine de l'église Saint-Omer de Zegerscappel est parmi les plus riches et les plus importants de Flandres : retable, autel, sculptures, vitraux, tableaux.... Elle regorge de richesses. L'église a été inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 26 juin 2006.

Des travaux indispensables

Sauvegarder le patrimoine est une tâche délicate, passionnante mais onéreuse. Témoignage de la foi de nos ancêtres, élément du patrimoine local, notre église mérite donc d'être entretenue et préservée pour les générations futures.

Les travaux envisagés sont importants, ils portent sur la baie de transept Nord qui est actuellement fortement dégradée. Dépose complète du vitrail, la réfection des meneaux, tableaux et appui puis d'assurer la remise en place du vitrail.

C'est pourquoi, est initiée une grande souscription pour permettre aux riverains, aux fidèles et aux passionnés d'architecture de faciliter la rénovation de ce patrimoine qui est l'affaire de tous !

Remplissez le bon de souscription ou rendez vous sur le site internet de la Fondation du Patrimoine pour faire un don en ligne sécurisé à l'adresse suivante : www.nord-pas-de-calais.fondation-patrimoine.org

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.

1 Organisation :

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

2 Moyens d'action :

Pour son action, la Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le label facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La souscription permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

Les subventions.

**APPORTEZ VOTRE SOUTIEN A LA
FONDATION DU PATRIMOINE
POUR LA SAUVEGARDE DE CET EDIFICE**

Bon de souscription

Oui je fais un don pour aider à LA RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT-OMER DE ZEGERSCAPPEL
(Chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – Eglise de Zegerscappel »)

Mon don est de : euros et je bénéficie d'une économie d'impôt.

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Ou de l'impôt sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50.000 €.

Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du don et dans la limite de 5 % du Chiffre d'affaires H.T.

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre :

de l'impôt sur le revenu OU de l'impôt sur la Fortune

de l'impôt sur les sociétés

NOM OU SOCIETE.....

ADRESSE.....

E-mail :Tel :

Bulletin de souscription à adresser à :

Fondation du Patrimoine
Délégation Nord-Pas de Calais
40 rue Eugène Jacquet
59708 Marca-en-Barœul Cedex

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. []

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

La Fondation du Patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 5% du montant des dons reçus en paiement de l'Impôt sur la Fortune et à 3% du montant des autres dons

Rejoignez-nous !

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Fondation du Patrimoine

Nord-Pas de Calais

40 rue Eugène Jacquet

59708 Marca-en-Barœul cedex

Tél.: 03.20.99.45.10.

**Possibilité de dons en ligne sécurisés
à l'adresse suivante :**

www.nord-pas-de-calais.fondation-patrimoine.org

Pour plus d'information sur ce projet,
scannez le QR-Code ci-dessous
avec l'application appropriée de votre smartphone



web

FONDATION



DU
PATRIMOINE



**Restauration
de l'église Saint-Omer
de Zegerscappel**

L'EGLISE SAINT- OMER EDIFICE COMMUNAL ET SON ACTUALITE PASTORALE



Depuis le début du mois de juillet l'église fait l'objet de gros travaux. La municipalité a engagé de gros investissements sur l'édifice communal nécessités par l'urgence et le côté indispensable pour la sauvegarde de notre patrimoine (fuites d'eau , charpente et flèche endommagée). L'ensemble des démarches pour l'obtention des subventions et le choix des entreprises terminées, le chantier a été ouvert début juillet et se déroulera certainement jusque fin d'année. Restera une seconde phase programmée en 2014.

Pour ce qui est de l'entretien intérieur , un grand merci est adressé à l'ensemble des bénévoles qui ont répondu nombreux et participé au nettoyage de l'église au début du mois de mai , ainsi qu'à ceux qui ont participé au nettoyage de la chapelle de la Cloche au mois de juillet pour la traditionnelle neuvaine à Saint Bonaventure du 06 au 14 juillet.

Nous rappelons également l'ouverture de l'église une fois par mois avec la présence de bénévoles qui permettent une visite guidée de celle-ci. Les prochaines dates sont les suivantes : les samedis 07 septembre, 05 octobre 2013 de 15 h 00 à 17 h 00 , et le vendredi 1^{er} novembre 2013 jour de la toussaint de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00. N'hésitez pas à en parler à vos connaissances et amis, notre église est riche de son patrimoine.

Après cinq années passées parmi nous, nous avons appris le départ de l'Abbé Jean-Marie ATMAERE pour le secteur d'Halluin. Si nous sommes nombreux à déplorer son départ et que nous aurions souhaité le garder encore quelques temps, il nous laissera le souvenir d'un homme d'action, proche de chacun et rassembleur.

Nous ne pouvons oublier les deux gros projets qu'il a amené à la réalisation à savoir « l'âne raconte Noël » à Esquelbecq et « Ré-veillons Noël à Wormhout ».

Sachons lui montrer notre gratitude et le remercier lors de a messe d'action de grâce et d'au revoir qui marquera son départ et qui aura lieu le dimanche 29 septembre 2013 à 11 h 00 à l'église Saint Martin de Wormhout .

Notre nouveau Pasteur sera le Père Pierre HOCHART qui nous arrive du secteur de Bray Dunes. Son accueil sur notre paroisse Saint Winoc et Saint Folquin du Houtland se fera lors de la messe le dimanche célébrée le dimanche 06 octobre 2013 à l'église Saint Martin de Wormhout.

Paroisse St Winoc et St Folquin de l'Houtland - Messes à Zegerscappel à 9 h 30

Dimanche 11 août

Dimanche 22 septembre

Dimanche 10 novembre

Dimanche 1 septembre 10 h 30

Dimanche 27 octobre

Dimanche 1 décembre



Bon à savoir ...

Le conciliateur de Justice : le recours à une procédure simple, rapide et gratuite pour régler les conflits.

Qu'est ce que c'est un conciliateur de justice ?

Le conciliateur est un auxiliaire de justice nommé par le premier président de la cour d'appel. Il est tenu à une obligation de secret et doit traiter les affaires dont il est saisi de façon impartiale. Le conciliateur exerce ses fonctions de manière bénévole.

Il intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et d'éviter ainsi un procès.

Quelles sont les compétences du conciliateur de justice ?

Il est compétent dans de nombreux domaines :

Problème de voisinage

Les problèmes entre les particuliers et les entreprises ou les artisans

Les problèmes avec les fournisseurs d'accès à internet, téléphonie, électricité....

Les conflits entre propriétaires et locataires

Il ne peut pas intervenir dans les affaires concernant l'état des personnes, le droit de la famille, ou le litiges avec l'administration

Comment saisir le conciliateur de justice :

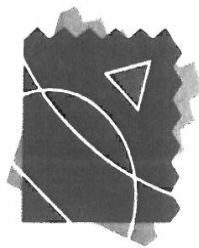
Dans notre secteur, il y a une permanence en mairie de Bergues et en mairie de Wormhout. Il est nécessaire de prendre un rendez-vous auprès de ces mairies :

Mairie de Bergues : 03/28/68/60/44

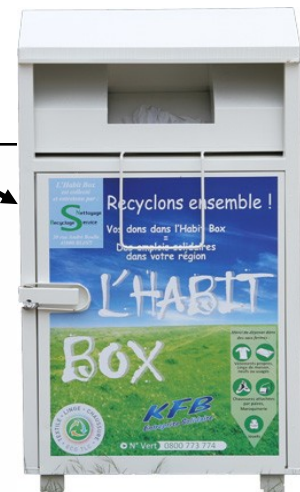
Mairie de Wormhout :03/28/65/63/72

Il s'agit d'une procédure entièrement gratuite

Prochainement , nouvelle colonne de vêtements



KFB
ENTREPRISE SOLIDAIRE



KFB Solidaire et l'Association COUD'POUCE, située à Coudekerque, ont décidé de collaborer pour implanter et collecter des conteneurs de récupération de vêtements, chaussures et linge de maison : **l'Habit Box**.

Notre service est totalement gratuit pour la commune. Les conteneurs sont vidés une fois par semaine, voire plus en fonction du taux de remplissage.

L'Habit Box permet de capter plus de 3 Kg de textile par an et par habitant, soit 15 à 20 Kg sur cinq ans. Cette collecte vous aidera à réaliser les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement soit une baisse de 7% de vos déchets sur 5 ans.

Enfin, cette collecte permettra la création d'emplois en insertion dans votre secteur.

LES SERVICES MEDICAUX AU VILLAGE

Notre village est doté d'une structure médicale bien étoffée.

URGENCES SAMU tél le 15
POMPIERS tél le 18
Depuis un mobile appeler le 112

MEDECIN	Docteur Cardinael Pascal	5 rue Julien Franchois	tél : 03.28.68.96.00
---------	--------------------------	------------------------	----------------------

consultations au cabinet et sur rendez-vous.



INFIRMIERE D.E.

Claire-Lise Andry

1 Ter rue du Maréchal Leclerc tél : 03.28.61.10.95 ou 06.22.48.22.76



Depuis avril dernier installées au 1 bis rue du Maréchal Leclerc dans un immeuble neuf et fonctionnel

Marie-Lucie Marcq Denys et Hélène Leleu KINESITHERAPEUTES D.E. tél : 03.28.22.25.18

Maureen Tourret INFIRMIERE D.E. tél : 03.28.62.82.58 ou 06.16.49.65.84
--

Sur rendez-vous ou à domicile elles vous dispensent les soins avec professionnalisme dans des salles équipées de matériel performant.



